

GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE	Compte-rendu de réunion	Affaire Suivie par	Anne Brassart
Direction de l'Aménagement Département Environnement et Aménagement	Comité de gestion du Plan de Gestion des Espaces Naturels du PAM	Réf. doc	PGEN COPIL 5
Activité Environnement et Développement Durable	19 Juin 2012	Nombre pages	

Participants :

Sébastien ATTIAS - Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône
 Nathalie BARRE - Tour du Valat / Pôle Relai Lagunes Méditerranéennes
 Philippe BAYEN - DDTM13 / Service Environnement
 André BLASCO - LPO
 Caroline BOESCH - SYMCRAU
 Philippe CHAMARET - Ouest Provence / Institut Ecocitoyen
 Sébastien CONAN - Fédération départementale de pêche des Bouches-du-Rhône
 Laura DAMI - PNR Camargue
 Leïla DEBIESE - Association Amis des Marais du Vigueirat
 Marie-Claude DHO-FIANDINO - Ouest Provence
 Stéphane JAUBERT - DDTM Arles
 Sandrine KIRAMARIOS - Mairie de Port-St-Louis-du-Rhône
 Yolaine MAUFFREY - CPIE Rhône Pays d'Arles
 Henri MICHAUD - CBNMED
 Florian RABEMANANJARA - PNR Camargue
 Robin ROLLAND - DREAL PACA
 Axel WOLFF - CEN PACA / Pôle Crau / RN Coussouls de Crau

Hervé GOMILA - ECOSPHERE
 Julien UGO - ECOSPHERE

Renaud SPAZZI - GPMM / DA
 Magali DEVEZE - GPMM / DA / DEA
 Jean-Michel BOCOIGNANO - GPMM / DEA / AEDD
 Vincent PETISI - GPMM / AEDD
 Anne BRASSART - GPMM / AEDD - PGEN
 Christian RELJIC - GPMM / AEDD - PGEN
 Gérald BOSIO - GPMM / AEDD - PGEN
 Thierry GOMAR - GPMM / AEDD - PGEN
 Roland KOMINO - GPMM / AEDD - PGEN
 François FERRETTE - GPMM / DEA / AIB
 Marianne BERBON - GPMM / DD / DCRE / ARE
 Carine BLANC-FABRE - GPMM / DD / DCRE / ARE
 Catherine NAVARRO - GPMM / DD / DCRE / ARE

Absents /Excusés

Agence de l'Eau
ARCELOR-MITTAL
Association Eau et Vie Environnement
Conseil Régional
Conseil Général
Conservatoire botanique national de Porquerolles
Conservatoire du Littoral
DDE
IKEA
Mairie d'Arles
Mairie de Fos-sur- Mer
Préfecture des Bouches du Rhône / SGAR
Sous-préfecture d'Istres
Sous-préfecture d'Arles
Sporting Club du PAM - section chasse
Sporting Club du PAM - section pêche
Fédération départementale des chasseurs des Bouches-du-Rhône
Société de pêche en eau douce de Port-St-Louis-du-Rhône
Société de chasse de Fos-sur- Mer
Société de chasse de Port-St-Louis-du-Rhône
Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles - SMGAS

PRESENTATION GPMM du PGEN

Le grand port maritime de Marseille a choisi de mettre en œuvre un plan de gestion de ses espaces naturels terrestres (PGEN) situés sur la Zone Industrielle et Portuaire de Fos porteurs d'une très grande richesse biologique : la couronne agri-environnementale. Cette démarche est volontariste et originale ; elle vise à conserver et gérer la diversité des paysages, des habitats et des espèces.

Les milieux caractéristiques de la couronne agri-environnementale sont au nombre de quatre (sur 7 secteurs) :

- la Crau sur le secteur du Ventillon
- les zones humides sur les secteurs du Landre/Vigueirat, du Tonkin, du Relai, de l'Oiseau/Les Enfores
- les milieux agricoles sur le secteur du Radeau/Laget
- le milieu dunaire sur le secteur de la Flèche de la Gracieuse

Le PGEN concerne spécifiquement les milieux naturels terrestres de la couronne agri-environnementale mais tient toutefois compte du milieu marin quand des interactions existent ; notamment par exemple sur le secteur de la Gracieuse. La couronne entretient également des liens fonctionnels avec les milieux naturels directement limitrophes, au sein de la ZIP ou à proximité, ainsi que plus largement de la Camargue aux collines de l'étang de Berre en passant par la Crau et les Alpilles.

Afin d'y parvenir, le PGEN se décline en un plan d'actions sectoriel qui répond aux objectifs à atteindre, objectifs permettant eux-mêmes d'atteindre l'objectif principal et qui sont :

- le maintien d'un état de conservation satisfaisant les habitats et les espèces;
- la gestion de la ressource en eau et les zones humides;
- le maintien des activités traditionnelles respectueuses de l'environnement (chasse, pêche, agriculture);
- la préservation du patrimoine bâti;
- la communication sur la gestion des milieux et du site;
- l'amélioration des connaissances;
- les mesures d'accompagnement.

Interviennent à un titre ou un autre au sein du périmètre de la couronne agri-environnementale l'Etat, le GPMM, trois communes, des associations syndicales, des sociétés de chasse et de pêche, des exploitants agricoles et un certain nombre d'usagers.

Le comité de gestion de ce jour clôt le 1^{er} quinquennat. Après évaluation de ce 1^{er} exercice, le PGEN est en cours de mise à jour pour un 2nd quinquennat par le bureau d'étude ECOSPHERE.

Présentation des actions 2011 / 2012

- × Mise en défends des colonies reproductrices de Sternes naines sur la Flèche de la Gracieuse
- × Suivi de la passe à civelles
- × Suivi du réseau de piézomètres et de limnigraphes
- × Suivi de l'état du cordon dunaire de la Flèche de la Gracieuse (ganivelles)
- × Post-doctorat lézard ocellé
- × Participation aux PNA Cistude, Butor Etoilé
- × Participation groupe de travail Natura 2000 3 Marais
- × Plan de gestion piscicole et astacicole du Landre
- × Travaux de consolidation de la flèche de la Gracieuse
- × Travaux de contrôle de la flore exotique envahissante
- × Travaux de consolidation de la toiture de la bergerie de la Favouillane
- × Travaux de réappropriation du site des cabanes du Landre

L'équipe PGEN au quotidien

- ✗ Equipement (matériel, tenues, véhicules) et mise en place d'outils (fiches d'intervention journalières)
- ✗ Formation et compagnonnage (ATEN, MRM, Amis des Marais du Vigueirat, SIBOJAI)
- ✗ Nettoyage de décharges sauvages
- ✗ Actions civiques
- ✗ Arrachage de baccharis
- ✗ Entretien ganivelles après travaux
- ✗ Travaux de végétalisation de la dune de la Gracieuse
- ✗ Découverte et protection faune (sauvetage faucon crécerellette, protection nidification sternes naines, reconnaissance, comptage des nids de goélands leucophées)
- ✗ Ecogestion des roubines
- ✗ Réflexion sur panneautage, fermeture des accès
- ✗ Sensibilisation du public et gestion des accès sur les sites (sternes naines, circulation, divagation, bonnes pratiques auprès des promeneurs, chasseurs, pêcheurs, etc.)
- ✗ Rencontre partenaires gestionnaires

PRESENTATION Evaluation PGEN ECOSPHERE

Les différents modules de l'étude

- ◆ **Module 1 :**
 - Evaluation quinquennale du PGEN1 (fond / forme, gestion conduite),
 - Rédaction du nouveau PGEN2 (mise à jour des sections A et B, élaboration de la nouvelle arborescence).

Avancement : Préfiguration du rapport d'évaluation du PGEN 1 (2007 - 2012) et du nouveau PGEN 2 (2012 - 2017)
 - ◆ **Module 2 :**
 - Identification des continuités écologiques et des obstacles,
 - Relations avec PGEN en termes d'actions à mener pour préserver et/ou restaurer ces continuités.
 - ◆ **Module 3 :** Elaboration d'un outil de surveillance de l'état de santé des écosystèmes en lien avec les actions de gestion.
Avancement : premiers éléments méthodologiques et conceptuels
 - ◆ **Module 4 :**
 - Elaboration d'un système d'information biodiversité (SIB).
- CF présentation powerpoint

REACTIONS & QUESTIONS DE LA SALLE

Présentation GPMM

- Florian RABEMANANJARA - PNRC

Qu'en est-il de l'assermentation ? Comment comptez vous mettre en œuvre des actions de police, irez vous vers le répressif directement ?

- Christian RELJIC - GPMM

Il s'agit de faire de la pédagogie dans un 1^{er} temps, pour les dépôts de déchets nous envisageons de verbaliser directement.

- Jean-Michel BOCOGNANO - GPMM

L'objectif à fin 2012 est d'avoir une politique globale dans ce domaine.

- André BLASCO - LPO

Comptez-vous collaborer avec la gendarmerie ?

- Jean-Michel BOCOGNANO

Oui la politique globale évoquée doit intégrer la mise en œuvre de coopération avec les polices universelles, la police des ports ou les autres acteurs locaux disposant de pouvoirs de police de la nature ; cela semble s'imposer dans des situations comme celles des raves parties en Crau.

Module 1 : Evaluation et mise à jour PGEN / ECOSPHERE

- Robin ROLLAND - DREAL

Je trouve intéressant de faire appel à un bureau d'étude pour l'évaluation.

Je note une professionnalisation progressive de l'équipe qui va se traduire dans l'ambition du PGEN

Il faut souligner l'importance des espaces périphériques et pour cela les partenariats sont une bonne idée. Dans ce contexte complexe, certains espaces terrestres ou marins mériteraient d'intégrer le périmètre du PGEN.

J'ai été audité par le bureau d'étude ; c'est difficile de scinder les choses entre le PGEN et le contexte, de prendre du recul, difficile d'entrer dans le détail mais c'est intéressant. Le bilan du 1^{er} quinquennat est positif même si cela n'a pas été simple sur un territoire qui continue d'avoir une biodiversité riche mais menacée.

- Anne BRASSART - GPMM

En ce qui concerne le plan d'action, nous avons besoin de vos retours lors des audits, il n'est pas figé. Les groupes de travail permettant le débat et le travail collaboratif vont être reconduits.

Module 2 : continuité écologiques / ECOSPHERE

- Florian RABEMANANJARA - PNRC

Il y a différents réseaux constitutifs de la trame grise, est ce que les réseaux électriques sont compris ? Le milieu marin n'est pas affiché, ni l'anse de Carteau.

- Hervé GOMILA / Ecosphère

Les réseaux électriques sont pris en compte même s'ils ne sont pas affichés sur la présentation. Nous intégrerons également les sources de pollution lumineuse.

En ce qui concerne le milieu marin, le PGEN concerne les milieux terrestres. Mon expérience d'étude des continuités écologiques dans le Var nous a fait étendre l'approche au milieu marin et ça a été un casse-tête à analyser. On se rend compte que le milieu marin remonte bien au sein du milieu terrestre (herbier à ruppia, zostères), mais les continuités sont difficiles à mettre en œuvre en raison des contrastes marquées entre les communautés. Même si on sait qu'il y a une interaction entre le milieu marin et le milieu terrestre, les échelles d'analyses ne sont pas appropriées à une

étude territoriale ambitieuse, le littoral ne concernant qu'un linéaire de surface limitée. De plus, la délimitation du littoral reste ambiguë : il n'y pas de définition précise du littoral.

➤ *Axel WOLFF - RNNCC*

Les vergers ne doivent-ils pas être compris dans la trame grise ?

Il est exagéré de représenter les 3 pistes de la réserve comme ruptures de continuité en comparatif de la RN68 !

➤ *Hervé GOMILA / Ecosphère*

Oui, certainement que les vergers seront classés en trame grise sauf peut être les corridors de peupliers (à faire valider par le Groupe Chiroptères de Provence). Pour les routes, chaque infrastructure est dotée d'un coefficient de résistance qui permettra de pondérer chacune et de les différencier en fonction de la fréquentation, de la taille, etc.

➤ *Leila DEBIESSE - Association Amis des Marais du Vigueirat*

Je pense qu'il y a des erreurs concernant les informations relatives aux marais du Vigueirat sur les cartes. Si vous souhaitez nous les communiquer, nous pourrions les modifier après que nous ayons fait du terrain.

➤ *Florian RABEMANANJARA - PNRC*

Il y a également des erreurs sur la cartographie Natura 2000.

➤ *Hervé GOMILA / Ecosphère*

Dans ce type d'étude, la méthode est toujours d'utiliser les informations existantes mais s'il y a des erreurs qui pourraient contredire les analyses, il faudra en tenir compte (note : Ecosphère ne corrigera aucune des données source, ce n'est pas le but de la démarche). L'objectif est de comprendre les milieux / secteurs nécessaires au cycle biologique des espèces.

➤ *Robin ROLLAND - DREAL*

Ce module arrive au bon moment par rapport à la démarche SRCE piloté par D. Gerbeaud Moulin à la DREAL. Il faudrait se rencontrer.

Module 3 : additionnalité des mesures de gestion / ECOSPHERE

➤ *Leila DEBIESSE - Association Amis des Marais du Vigueirat*

C'est difficile de trouver des indicateurs chiffrés, si on y ajoute les paramètres de fonctionnalités et que l'on obtient un outil facile à suivre, je suis curieuse de voir.

➤ *Hervé GOMILA / Ecosphère*

Certains critères sont des critères de dégradation des milieux, ils se combinent pour former l'outil de suivi.

➤ *Florian RABEMANANJARA - PNRC*

Je m'interroge sur les lourdeurs de mise en œuvre d'un tel outil : récolte des données, suivi, etc.

➤ *Hervé GOMILA / Ecosphère*

Nous cherchons à construire un outil simple, opérationnel pour optimiser la gestion courante et pour évaluer le PGEN, pour vérifier que le plan d'action a fonctionné. Le principe est de mesurer les gains en terme de présence d'habitats et d'espèces de qualité, autant que de mesurer la réduction des facteurs d'altération, qui sont eux faciles à quantifier.

Il s'appliquera sur 9 sites. Par exemple sur le site de Gonon, la récolte des données de suivi des indicateurs par un seul homme a été testée positivement.

Le traitement sera effectué via Excel puis des formules de calcul.

L'intérêt pour sa mise en œuvre est la présence de l'équipe de gardes-gestionnaires, il n'y a pas besoin de passer par un laboratoire.

➤ *Nathalie BARRE - Tour du Valat / Pôle Relai Lagunes Méditerranéennes*

Le Pôle travaille actuellement sur une liste d'indicateurs de l'état de conservation des lagunes. Ce travail s'appuie sur un réseau de scientifiques (PACA, LR et Corse) et sur des tests grandeur nature sur le terrain.